



FRANCAIS

**Confédération Internationale
des Cinémas Art & Essai**

CICAÉ – 12 rue Vauvenargues, F-75018 Paris

T : +33 (0) 1 56 33 13 29

F : +33 (0) 1 43 80 41 14

cicae@art-et-essai.org

www.cicae.org

**POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN
AU CINEMA D'ART ET ESSAI EN EUROPE**

Mini guide basé sur 23 pays

2006

Document créé au cours des séminaires de formation de la CICAÉ en 2005-2006
San Servolo, Venise, Italie : 9 -18 mars 2005 et 28 août – 7 septembre 2006

Sous le Haut parrainage de l'UNESCO

Dans le cadre du programme MEDIA de la Communauté européenne.

Avec le soutien du CNC (France), du DGC (Italie), de la Filmförderunganstalt - FFA (Allemagne)

de la Ville de Venise, San Servolo Servizi / Province de Venise, Région de Venise

Venise International University, Università Ca' Foscari, Alliance française de Venise

Europa Cinemas & Cinemeccanica

Source : les exploitants ayant participé à la formation

Synthèse 2005 : Amandine LEBRAT, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse / Alliance française de Venise

Adaptation française : Cécile SALIN, CICAÉ

Coordination générale : Enrico CHIESA, CICAÉ

EDITO

Aide-toi, le ciel t'aidera !

La Confédération internationale des Cinémas d'Art et Essai a été créée en 1955, avec pour premiers buts statutaires d'encourager les regroupements nationaux de salles consacrées au cinéma considéré comme art, et de sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de les soutenir.

A l'époque en effet, le cinéma n'était pas aidé comme il l'est aujourd'hui et, en France par exemple, il relevait du Ministère de l'Industrie. Cinquante ans plus tard, des politiques de soutien aux salles se sont développées dans plusieurs pays et permettent la résistance, à côté des circuits commerciaux, de réseaux actifs de cinémas indépendants dédiés à la diffusion culturelle.

On constate que ce sont dans les pays où les salles culturelles sont soutenues depuis longtemps que le cinéma de qualité est le mieux montré, et que la part du cinéma national est la plus forte. Et les pays qui ont développé ces politiques sont naturellement ceux où les salles se sont unies et ont su engager un partenariat avec l'Etat et les régions, en négociant des avantages contre des engagements clairs d'action sur le terrain.

Ces deux composantes sont indissociables : les films d'auteur ont besoin de salles unies agissant ensemble pour exister auprès du public, et ces salles ont besoin de politiques de soutien pour réduire le risque inhérent à toute programmation ambitieuse. ... Aide-toi, le ciel t'aidera !

Aujourd'hui les disparités de la position du cinéma de qualité dans les différents Etats d'Europe met en lumière la nécessité plus urgente que jamais de mettre à niveau les politiques de chaque pays en faveur de leurs salles. L'Observatoire européen de l'audiovisuel a montré que seuls 10% des fonds publics investis dans le cinéma bénéficiaient aux salles... toute la grande question de la défense du cinéma européen trouve une première solution évidente et immédiate dans le rééquilibrage des aides au profit des salles, dans le but final, bien sûr, d'aider les films !

Puisse ce petit *vade-mecum*, sommaire et modeste, basé sur le travail individuel des participants au 2^{ème} stage de la CICAIE, être utiles à tous nos collègues isolés qui travaillent sans soutien public. C'est en s'unissant qu'ils pourront convaincre les pouvoirs publics de définir la politique, même modeste, qui convient le mieux au pays où ils agissent.

Pierre Todeschini
Président de la CICAIE

Méthodologie

Le présent document est un des résultats du séminaire de formation CICAÉ "CINEMA D'ART = ACTION + MANAGEMENT" qui s'est déroulé sur le campus de San Servolo, à Venise en mars 2005. C'est la principale formation dans ce domaine organisée dans le cadre du programme MEDIA de la Communauté européenne : 60 jeunes participants issus de toute l'Europe, au contact pendant 10 jours de quelques 50 professionnels pour améliorer leur connaissance du secteur et leur capacité à gérer leur cinéma d'art et essai le plus efficacement possible.

Le premier atelier de travail était dédié à la découverte et l'analyse des politiques publiques développées pour soutenir le cinéma de qualité et les salles travaillant dans cette direction. La matière de ce compte-rendu provient des participants eux-mêmes, basée sur leurs propres connaissances et sur les données qu'ils ont recueillies localement.

Chaque participant devait répondre à 3 questions:

- Existe-t-il un système national de soutien (subventions, mesures fiscales, etc.) au cinéma d'art et essai ?
- Existe-t-il un mécanisme national structuré pour stimuler l'éducation à l'image du jeune public, en particulier pendant les heures de classe ?
- Quelles autres formes de soutien public au cinéma d'art et essai existe-t-il?

Le présent document n'a pas l'ambition d'un travail de recherche ou d'une référence officielle, dans la mesure où il peut contenir des imprécisions et des lacunes. Il ne prétend pas être exhaustif car il se limite à la moitié des pays européens. Cependant il nous semble intéressant de le mettre à la disposition des professionnels et institutions souhaitant améliorer leurs systèmes régionaux ou nationaux, car il donne une vue d'ensemble de ce qui est actuellement fait dans 15 pays européens, dont 5 "nouveaux pays".

Chaque politique nationale est brièvement présentée en une page, excepté pour les pays dans lesquels de nombreuses actions publiques et outils sont déployés (France, Allemagne) ou dans les cas où les stagiaires ont fourni de nombreux détails semblant particulièrement intéressants (Pologne, Ecosse).

Chiffres Clés

Avant de présenter chaque politique nationale/régionale, il est intéressant de resituer les performances cinématographiques nationales, qui sont souvent liées à la qualité du soutien public au "cinéma de qualité" :

Pays	Nombre de longs métrages produits	Part domestique du cinéma national
France	167	38.4 %
Danemark	19	24.0 %
Suède	36	23.0 %
Allemagne	87	23.8 %
Italie	111	20.3 %
Finlande	18	17.0 %
Espagne	109	13.4 %
Royaume Unis	47	12.4 %
Pays-Bas	24	9.4 %

Observatoire européen de l'audiovisuel, sur la base des recettes guichet officielles 2004.

SYNTHESE (voir le tableau récapitulatif en dernière page)

L'intervention publique dans les "vieux pays européens" est très variable. On peut identifier trois catégories de pays ayant des politiques similaires :

- A) **Soutiens publics structurés** bénéficiant à de nombreux cinémas d'art et essai : **Allemagne, Danemark, Finlande, France, Italie, Norvège** ou **Pays-Bas**. Dans ces pays, les politiques sont systématisées afin de tenir compte d'un nombre élevé de cinémas d'art et essai, de 70-100 en Finlande et au Pays bas à plusieurs centaines en Allemagne, Italie et France - soit 15 à 25% du marché domestique. Ces politiques reposent sur :
- Taux de TVA réduit, qui permet d'une part de réduire le prix du billet et d'autre part un crédit d'impôt de 7 à 20% sur les achats. En France et en Allemagne, la baisse de la TVA est compensée par l'existence d'une taxe spéciale qui alimente les fonds de soutien à l'industrie cinématographique.
 - Subventions annuelles opérationnelles distribuées comme contrepartie d'une programmation de qualité (défini en % de films projetés en France et en Italie) et d'actions particulières (cycles, programmes pour enfants, etc).
 - Subventions à l'investissement en nouveau matériel et rénovation des locaux.
 - Actions en faveur des programmes "cinémas à l'école", généralement menées par des agences spéciales nationales et/ou régionales.
 - La politique centralisée est souvent complétée par un soutien régional, visant zones rurales et petites villes, via des subventions spécifiques (Cento Città, Kommunales Kino) ou des centres régionaux (RFC en Finlande).

D'importantes contrastes entre les pays/régions sont à noter : en Allemagne fédérale, le poids des Länder est décisif et provoque de grosses disparités entre les régions; en Italie, le système repose sur des décisions officielles (qui décident de quels films sont A&E) alors qu'en France, il est basé sur des commissions interprofessionnelles.

- B) **Soutien public fort attribué au cas par cas** : **Belgique, Royaume-Uni** ou **Suède**. Ces trois pays sont dans une situation totalement différente. Les cinémas d'art et essai sont peu nombreux mais nettement identifiés. Les politiques publiques sont similaires à celles du groupe A avec des aides plus individualisées. Les cinémas d'art et essai sont certes plus isolés que dans le groupe A, mais bien mieux traités, avec des subventions nationales, régionales ou municipales allant jusqu'à 50.000€ ou plus. Ce sont souvent des structures sans but lucratif, ce qui facilite les subventions publiques et les exonérations d'impôts.
- C) **Faible soutien public** avec, apparemment, aucune politique structurée: **Irlande** et **Espagne**. Selon nos informations, l'intervention publique sur ces marchés, caractérisé par une grande concentration (nombreux multiplexes, cinéma américain dominant), semble se limiter à des subventions ponctuelles sur projets, ou à la gestion publique directe de quelques salles art et essai dans les capitales.

Dans les nouveaux états membres, les institutions doivent faire face au contre coup subi par l'art et essai après la privatisation post-soviétique et la prolifération des multiplexes, dans des pays où le cinéma de qualité était jadis florissant, avec une large base de public. Les réponses sont contrastées :

- en 2004, l'association des cinémas d'art et essai de **Hongrie** (dont la plupart sont municipaux) a négocié un système complet, basé sur les statistiques de programmation, de même que celui du groupe A, incluant subventions annuelles et un ambitieux plan de rénovation des salles.
- la **Pologne** a créé quelques mois plus tard un fond de financement de projet (SKS), avec une portée plus courte et quatre fois moins d'argent – ce fond est cependant intervenu sans délai, sur des projets individuels et prioritairement, des actions entreprises en réseau.
- dans **les 3 pays baltes**, de tailles bien plus petites, l'effet des multiplexes a été foudroyant et seule une poignée de cinémas d'art et essai ont survécu, recevant un petit soutien public, accordé d'avantage par les villes (par exemple Vilnius) que par l'Etat. En Estonie, le projet « Bring back the cinema » soutien la rénovation des salles. En Lettonie, le NFC & le KKF soutiennent des projets (festivals, actions scolaires...) plutôt que les salles elles-mêmes.

La situation dans les pays du Sud-Est européen (Bulgarie, Chypre, Malte, Serbie) est marquée par une carence de cinémas dédiés à la qualité et l'absence d'une politique structurée dans ce domaine.

Le cas Suisse est incertain, puisque l'adhésion du pays à Media en 2006 devrait occasionner une refonte des politiques existantes afin de trouver les meilleures synergies avec MEDIA.

ALLEMAGNE

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

TVA REDUITE

La TVA sur les billets est réduite à 7%, au lieu de 16%.

Une taxe spéciale FFA est perçue sur les tickets de cinéma, pour financer la politique de l'Etat pour le cinéma: cette taxe varie selon le niveau de recettes, de 0 à 3% du prix du ticket.

L'Allemagne étant un système fédéral, le soutien est donné à deux niveaux : national et régional (par les Länder) pour encourager les "Programmokino" (cinémas d'A&E) :

ADMINISTRATION FEDERALE POUR LES MEDIAS ET LA CULTURE (BKM)

- Des "Kinoprogrammpreis" sont décernés tous les ans aux programmations excellentes d'un point de vue culturel, prenant en compte le travail en faveur des documentaires, courts métrages et films pour enfants. Un total de 1.175.000€ en 2004, répartis entre 160 cinémas, soit un niveau moyen de 7.350€ et 30.000€ maximum.
- Aide à l'édition de copies supplémentaires pour les petites villes.

CENTRE DE SOUTIEN DU CINEMA - FILMFÖRDERUNGSANSTALT (FFA)

- Soutien de projets : prêt à taux 0 pour la rénovation des salles plafonné à 200.000€.
- Soutien aux salles de cinémas (redistribution de la taxe spéciale) selon le nombre d'entrées, la qualité de la programmation et la part des films allemands (« *Referenzförderung* »)
- Soutien spécifique pour la diffusion de copies dans les villes de moins de 20.000 habitants.

SOUTIEN DES ETATS FEDERAUX

Les politiques varient d'un Länder à l'autre selon la situation locale et les priorités régionales : certains ne dispensent aucune politique de soutien, d'autres distribuent leurs propres prix de programmation et/ou des prêts à taux 0 pour la rénovation, ou financent des projets individuels et des tirages de copies pour les petites salles.

2 exemples (chiffres 2004):

Exemple : Rhénanie Westphalie

- Prix de programmation : 413.000 € partagés entre 46 cinémas. En moyenne, 9.000€ avec un maximum de 20.000€.
- Modernisation : prêt à taux 0 avec un maximum de 100.000 €.
- Soutien pour les projets marketing innovants
- Soutien pour le tirage de copies pour les petites villes

Exemple : Baden-Wurtemberg

- Prix à la programmation : 180.000 € répartis à 46 cinémas sur 64 candidats. 3 niveaux : 15.000 € pour une programmation d'excellence, 7.500 € pour une très bonne programmation, 2.500 € pour les salles menant des actions de qualité. Les décisions sont prises par un comité de 2 directeurs de salles (grand public et A&E), 2 critiques de films et 2 institutionnels locaux (MFG).
- Modernisation : prêt à taux 0 avec un maximum de 50.000 €.
- Soutien aux cinémas municipaux calculé automatiquement comme un bonus de 45% sur le budget alloué par la ville elle-même. Ce soutien est limité aux cinémas indépendants à but non lucratif.

Soutien des actions école / cinéma

L'agence '*Vision Kino – Network for Media and Cinema Competence*' a été fondée en 2005 entre la Cinémathèque allemande, la FFA et la profession, avec un budget de départ de 1M€ financé majoritairement par le BKM et le FFA.

Le but est de soutenir l'éducation cinématographique des enfants en les emmenant au cinéma pendant les heures de classe et de travailler en réseau d'un point de vue national : édition de documents pédagogiques pour des films sélectionnés et formation des professeurs au cinéma.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

KOMMUNALE KINOS (*cinémas municipaux*)

160 cinémas communaux sont financés par les villes et les Länder et reçoivent dans certaines régions (ex : Badenwürttemberg) des soutiens locaux supplémentaires. Ces cinémas fonctionnent en permanence ou se limitent à la projection de quelques films par mois dans des salles louées pour l'occasion.

*Informations de Holger Lüscher, Filmtheater, Münster,
Gabriele Roethemeyer et Claudine Sulyok, MFG Bad-Württemberg, Stuttgart, Allemagne
- 2005*

BELGIQUE - Communauté française

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

TVA sur les tickets de cinéma à 6% au lieu de 21%.

La communauté française a signé une convention avec 9 cinémas d'art et essai à Bruxelles et en Wallonie, impliqués dans la diffusion de films artistiques : Actor's Studio, Arenberg-Galleries, Forum, Nova, le Parc à Charleroi, le Parc-Churchill à Liège, le Plaza Art à Mons, le Vendôme et le Flagey*.

Certaines de ces salles ont bénéficié de soutien exceptionnel en 2004. Les subventions s'élevaient à environ 600.000 € pour l'année 2004.

La communauté française encourage les exploitants de salles d'art et essai à former un réseau et propose de financer les activités communes en 2005. Cette aide financière pourrait atteindre 100.000 €.

Soutien des actions école / cinéma

La communauté française insiste dans sa convention avec les salles art et essai sur le travail pédagogique qu'elles doivent accomplir.

Elle soutient également "Ecran large sur tableau noir", une action conduite par Les Grignoux (<http://www.grignoux.be>).

Le montant de ce soutien financier est estimé à environ 100.000 euros pour l'année 2004.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

La communauté française possède les murs de plusieurs cinémas d'art et essai qu'elle loue aux exploitants à prix modéré.

* depuis 2006, ces cinémas sont regroupés au sein de la "DIAGONALE", réseau membre de la CICAIE (NDLR).

Informations de Nicolas Bassetto, Cinéma Plaza, Mons, Belgique - 2005

BULGARIE

Politique Nationale d'aide aux cinémas d'art et d'essai

EN BULGARIE IL N'EXISTE AUCUNE POLITIQUE NATIONALE OU RÉGIONALE D'AIDE AUX CINÉMAS.

Il y a quelques tentatives, mais elles ne sont pas très efficaces.

Le Centre Nationale du Film a par exemple une réglementation pour les subventions, qui représente environ 25% du CA des films européens en salle. Mais ils donnent premièrement des subventions aux films qui ont fait un succès en salle (*Gegen di Wand, Der Untergang, La Marche de l'empereur, etc.*) et par pour ceux qui sont de véritables films d'art et d'essai, car leur public est beaucoup plus restreint. Et, deuxièmement, ils décident de ne pas donner d'aide par exemple pour "Being Julia" parce qu'il s'agit d'une coproduction canadienne ???

Pour pouvoir comprendre cette situation absurde, il faut savoir que notre loi pour a prétendue Industrie Nationale du Cinéma a été approuvée par le parlement il y a deux ans seulement.

Nous avons déjà fait 2 propositions, restées vaines.

- Voter une subvention fixe pour tous les cinémas d'art et d'essai (il n'existe que 6 membres d'Europa Cinemas" en Bulgarie), comparables avec la subvention des "Europa Cinemas" d'environ 15 000 euros, en fonction évidemment des bénéficiaires, mais pris dans leur totalité, et non pour chaque film au cas par cas.
- Ne pas appliquer la TVA sur les tickets de cinéma (20%), ce qui pourrait être considérée comme une subvention indirecte (par exemple, ici les théâtres ne paient pas la TVA, mais ils présentent leurs propres productions scéniques, ils ne partagent pas les revenus avec les distributeurs comme nous le faisons ; en revanche les livres, même les manuels scolaires, sont taxés de la TVA).

Ici personne ne s'occupe réellement de la situation des salles de cinéma, et par conséquent, encore moins des salles de cinéma d'art et d'essai. En Bulgarie il n'existe qu'une seule salle de cinéma propriété de l'état : la "Cinémathèque".

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Les responsables gouvernementaux ou municipaux ne se sentent pas concernés par des "actions de renforcement des relations entre l'école et le cinéma", et les directeurs des centres scolaires le sont donc encore moins ; ils soulignent seulement que les enfants sont très occupés par leurs études et qu'ils n'ont pas de temps à consacrer à un "passe-temps" comme les films.

Le résultat que est les enfants de plus de 7 ans sont des experts du téléchargement illégal de film d'Internet, mais qu'ils savent à peine qui sont Laurel et Hardy.

Telle est la triste et absurde réalité de notre vie quotidienne.

Informations fournies par Vladimir TRIFONOV, Center Cinema, Sofia - 2006

CHYPRE

Politique Nationale d'aide aux cinémas d'art et d'essai

Il n'y a aucune avantage fiscal ni système de subventions destiné aux cinémas à Chypre.

Néanmoins par le biais du Ministère de la Culture, le Gouvernement Chypriote soutient des cinémas d'art et d'essai dans les villes et dans les zones rurales.

(Pour plus d'informations, prenez contact avec Diomedes Nikitas et Agis Paikos, Ministère de la Culture de Chypre, services culturels, Tél. ; 00357-22-809507).

L'objectif de ce programme est de fournir des aides gouvernementales pour l'organisation de cinémas culturels. Pour demander ces aides, il est nécessaire de déposer une demande formelle, de présenter le plan d'investissement ; elles sont principalement destinées aux grandes villes. Selon les dires du Ministère, aucun montant fixe n'a été défini ; certaines conditions doivent être remplies et plusieurs candidats ont présenté des demandes. Le calcul des aides est basé sur les besoins des candidats individuels et de la valeur du cinéma pour la population en général.

Par exemple le Ciné Club Cinelesxi (<http://www.cinelesxi.org>) de Limassol reçoit chaque année une petite subvention (10 000 €) pour acheter des films et pour l'organisation.

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Aucune initiative formelle dans ce sens n'est connue à ce jour.

KIS MEDIA du centre culturel de Limassol est la seule organisation de médias et cinéma de Chypre étroitement en rapport avec les écoles. Elle ne reçoit malheureusement aucune aide financière du gouvernement de Chypre par le biais du Ministère de la Culture. Nous avons présenté des propositions de projets multimédias restés sans réponse...

Intervention publique directe dans les cinémas (d'art et d'essai)

Dans les grandes villes il existe des cinémas d'art et d'essai subventionnés par le gouvernement et qui projettent de temps en temps des films, généralement une fois par semaine. Ils sont généralement subventionnés par la mairie et par le gouvernement.

Nouvelle Tendance

"L'ère numérique est là. Grâce au Cinéma Numérique, l'industrie du cinéma pourra remplacer le support de la pellicule de 35 mm vieux d'un siècle par le support numérique/sans fils de notre époque. Cette technologie avancée apportera des bénéfices à tous les segments de l'industrie du cinéma. Grâce au Cinéma Numérique, les spectateurs pourront encore mieux profiter du cinéma puisqu'ils vivront une expérience audiovisuelle parfaite à chaque séance.

Les 100 dernières années nous ont portés très loin. Jusqu'où ira le cinéma pendant le siècle à venir ? L'industrie cinématographique avance vers un future "BRILLANT" !

Informations fournies par Georgios Iosephides, KIS MEDIA, Limassol, Chypre - 2006

DANEMARK

Politique Nationale d'aide aux cinémas d'art et d'essai

L'Institut National Cinématographique Danois (DFI) a deux systèmes d'aide : un pour les cinémas d'art et d'essai et l'autre pour la rénovation.

La réglementation générale qui s'applique à l'aide à la rénovation est que le DFI en apporte un tiers, le gouvernement local un autre tiers et la salle de cinéma le dernier tiers de l'investissement requis. Cette réglementation changera vraisemblablement en 2007.

Chiffres / Aides à la rénovation :

- 2005 : 18 cinémas ont reçu un total de 279 871 € (3 352 € à 46 917 € chacun)
- 2004 : 21 cinémas : 271 730 € (de 2 011 à 46 917 €)
- 2003 : 20 cinémas : 337 355 € (de 1 073 à 48 258 €)
- 2002 : 22 cinémas : 337 400 € (de 1 341 à 33 915 €)

La réglementation générale pour l'aide aux cinémas d'art et d'essai est :

Les cinémas peuvent percevoir des aides jusqu'à 40 215 euros pour des activités et des projets en faveur des films d'art et d'essai au Danemark, y compris la distribution et la projection de films d'une valeur artistique spécifique. Elle s'adresse uniquement aux cinémas d'art et d'essai gérés sur un modèle commercial. Il n'existe pas de restrictions concernant le nombre de fois où cette aide peut être accordée à un cinéma.

Chiffres / aides destinées aux cinémas d'art et d'essai :

- 2005 : 10 cinémas ont reçu un total de 328 419 €, de 20 108 € à 40 215 € chacun
- 2004 : 12 cinémas : 382 038 € (de 20 108 à 40 215 €)
- 2003 : 20 cinémas : 350 180 € (de 1 722 à 40 215 €)

Aucun système fiscal particulier pour les cinémas (d'art et d'essai).

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Le DFI propose aussi des aides pour les projets destinés aux enfants. Il n'y a pas de restrictions sur le nombre d'aides qu'un projet peut recevoir dans le temps. En 2006 par exemple, le DFI a fourni une aide financière à un festival pour enfant, à une maison d'édition qui produit du matériel pédagogique pour les écoles et à un projet visant à apprendre aux enfants à faire des films, etc.

Chiffres / projets de cinéma pour enfants :

- 2006 : 9 projets ont reçu des aides pour un total de 263 137 €, de 3 352 € (projet pédagogique dans les écoles) et 117 293 euros (Festival pour enfants).
- 2005 : 10 projets : 364 210 € (de 1 609 à 107 239 €)
- 2004 : 11 projets : 283 971 € (de 2 011 à 60 322 €)
- 2003 : 16 projets : 286 542 € (de 403 à 100 537 €)

Intervention publique directe dans les cinémas (d'art et d'essai)

9 gouvernements locaux de la banlieue de Copenhague sont propriétaires des cinémas locaux qui sont gérés par des gérants désignés par les autorités locales. En outre nombre de ces gouvernements locaux (leur nombre exact est inconnu) proposent des aides aux cinémas locaux en plusieurs modalités, comme par exemple des aides à la location, s'ils sont situés dans des immeubles appartenant à la ville, de l'argent pour des projets particuliers comme par exemple des ciné-clubs pour les personnes âgées, pour les écoles ou les enfants, etc., mais n'apportent généralement pas de fonds en général. Certaines fois, à titre exceptionnel, les gouvernements locaux ont aidé une petite salle de cinéma qui traversait une crise financière.

Informations fournies par Katrina SCHELIN, Empire Bio Reprise Theater, Holte, Danemark – 2006

ECOSSE – Etude de Cas : Cinéma de Glasgow

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Il n'y a pas de système structuré de soutien aux cinémas d'Art & Essai mais l'implication du secteur public est indéniable. Les cinémas d'A&E sont peu nombreux et sont des partenaires culturels bien identifiés par les institutions et collectivités locales.

GFT est une organisation à but non lucrative dirigée par un Conseil d'administration non rémunéré. Elle reçoit des subventions de 3 organismes, qui pèsent 25% de ses ressources :

- local : GLASGOW CITY COUNCIL (la Ville) donne 101.500 €, en partenariats avec l'entité nationale Scottish Screen. Le cinéma bénéficie d'une exemption de 90% des taxes municipales en tant qu'organisme non lucratif reconnu.
- national : SCOTTISH SCREEN donne 157.885 € par an plus 21.747 € provenant du UK Film Council qui sont distribués à travers Scottish Screen. La politique générale de SS vers l'exploitation est détaillée ci-après.
- international : 15.000 € par an d'EUROPA CINEMAS, indexées à la réalisation des objectifs de séances européennes et en direction des enfants.

FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES

GFT peut aussi bénéficier des subventions du Scottish Executive, Scottish Arts Council, des autorités locales et des fonds de loterie. Ce type de financement est particulièrement important pour le travail éducatif :

- LOCAL AUTHORITY EDUCATION DEPARTMENT (Département de l'éducation du gouvernement local) : ~50.000 € par an (n'est pas garanti pour plus d'un an) pour les projections le samedi matin pour le jeune public, projections scolaires et événements.
- SCOTTISH ARTS COUNCIL institution officielle conseil public responsable des arts en Ecosse, qui distribue une partie des fonds issus de la loterie. Il peut financer des investissements ou des projets de développement du public. Exemples :
 - en 1991 : rénovation du lieu et construction d'une 2^{ème} salle.
 - de 2002 à 2004 le conseil des arts a financé un emploi à temps plein sur 18 mois pour un stagiaire issu des "minorités raciales" (Black & Minority Ethnic).
 - en 2003-04 un poste à mi temps pour le développer le travail en direction du public originaire d'Asie du Sud.
- **BIG LOTTERY FUND** (fonds de loterie pour les projets communautaires) : en 2003 GFT obtient 140.654 € pour créer 12 ciné-clubs dans des écoles secondaires de Glasgow (2004-2007). Ces ciné-clubs accueillent des élèves de 11 à 16 ans afin qu'ils réalisent et visionnent des films, à l'aide de professeurs. Ces subventions ont permis à GFT d'acheter de l'équipement vidéo numérique, de financer la formation des professeurs et les transports entre les écoles et le cinéma.
- **SCOTTISH EXECUTIVE** et **THE EUROPEAN SOCIAL FUND** (Fond social européen): GFT a reçu des subventions pour produire un pack éducatif sur les réfugiés à Glasgow.
- Les autorités locales en dehors de Glasgow ont contribué à la production de packs éducatifs pour soutenir les projections en langue française à l'école. Ils sont donnés gratuitement aux écoles, en attendant les projections pendant le festival du film français.

LA POLITIQUE DU SCOTTISH SCREEN en FAVEUR DE L'EXPLOITATION

Scottish Screen est l'organisme national consacré pour l'image animée en Ecosse. Les investissements ne sont pas uniquement destinés à soutenir le programme de projections mais également à mettre en place des activités pour le développement culturel, éducatif et social. Ses objectifs officiels sont les suivants :

- Garantir l'accès du public au cinéma grand public, partout en Ecosse
- Développer les programmes ouvrant sur une plus grande diversité géographique
- Développer des programmes permettant au public une meilleure appréciation des films grâce à des animations pédagogiques informelles
- Préservation et développement d'infrastructures capables de proposer et de faire apprécier de nouveaux domaines du cinéma, lui faire découvrir l'histoire du cinéma et mieux comprendre le cinéma grand public ou plus "spécialisé"
- Agir comme une vitrine de la production écossaise de qualité.

Scottish Screen a un budget de 700.519 € pour le secteur de l'exploitation pour 2004-2005. La majorité des fonds est attribuée à 8 cinémas à travers l'Ecosse, le festival de film international d'Edinburgh, la British Federation of Film Societies (Ecosse), Screen Machine (cinéma itinérant le monde rural), le festival du film français et le « Discovery Young People's Festival ».

Le solde, d'environ 40.602€, est accordé à des projets à court terme, de nouvelles initiatives et des missions d'études.

En 2004/2005, une nouvelle subvention de 21.574€ a été ajoutée par l'Exécutif Ecossais pour aider au développement du cinéma rural.

La plupart de ces fonds sont investis dans des organisations à but non lucratif.

Informations de Jennifer Armitage, Glasgow Film Theatre, Glasgow - 2005

ESPAGNE

Politique nationale de soutien aux cinémas d'art

La situation espagnole est paradoxale en cela que des lois de soutien pour les cinémas d'art EXISTENT mais elles ne sont PLUS appliquées.

Un décret ministériel du 12 janvier 1967 introduisait la catégorie de cinémas d'Art & Essai dans la législation espagnole. Au début, c'était une concession se limitant à des cinémas de moins de 500 sièges, situés dans des villes de plus de 50.000 habitants ou des zones touristiques.

Les cinémas d'A&E avaient le droit de diffuser des oeuvres inédites d'auteurs tels Buñuel, Fellini, Antonioni, Polanski, Godard, Truffaut, Losey, Chabrol, Kurosawa, ou encore des œuvres de mouvements cinématographiques comme la "Nouvelle Vague", le "Novo Cinema Brasileño", le "Free Cinema", etc.

Ces années permirent un développement du cinéma culturel au profit du public espagnol. Cependant, l'avidité de certains exploitants a transformé au fur et à mesure le "Cinéma d'A&E" en formule "décaféinée" où l'intérêt artistique fut laissé de côté pour promouvoir des films de moindre qualité voire des films à contenu érotique, ce qui conduisit la programmation dans un cul de sac.

Le 1er juillet 1971, une résolution de la Direction générale du divertissement introduisit une différence entre les "cinémas spéciaux", projetant entre autres des films en version originale, et les "cinémas d'Art", qui furent laissés de côté jusqu'à ce jour, bien que la loi du 12/01/1967 soit toujours en vigueur.

Soutien des actions école / cinéma

Il n'existe pas de politique centrale pour inciter les relations entre cinémas et écoles.

Interventions publiques directes dans les cinémas d'art et essai

La Cinémathèque nationale de Madrid a son propre cinéma "Cine Doré", totalement subventionné par le Ministère de la Culture.

La Communauté autonome de Madrid subventionne le « Cinestudio Bellas Arte » qui appartient au Cercle des beaux Arts

Le prix des billets est extrêmement bas (< 1.50 €) ce qui crée une concurrence critique pour les cinémas d'art privés qui ne perçoivent absolument aucune aide privée.

*Informations de Marta Rañé, Cines Mèliès, Barcelona
et José Ramon Gago, Pequeño Cine Estudio, Madrid, Espagne. - 2005*

ESTONIE

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Il n'y a pas de dérogation fiscale ni de système de soutien pour les cinémas en Estonie.

Cependant, le gouvernement estonien, par le biais du Ministère de la Culture, a institué un nouveau programme "Bring Back the Cinema": considérant le monopole de fait dans la distribution et l'exploitation détenu par la société Tammsaare avec son multiplexe Coca-Cola et sa société de distribution qui truste les droits sur les plus gros films américains, le gouvernement estonien tente de modérer la situation en soutenant les salles art et essai fragilisées.

L'objectif est d'aider les cinémas dont l'équipement est dépassé, plus particulièrement dans les zones rurales. Selon le ministère, il n'y a pas de budget précis mais de nombreuses conditions doivent être remplies, et il y a plus de 80 candidats. Le calcul des aides est fait en fonction des besoins effectifs des candidats, de leur apport personnel, et de l'importance du cinéma pour la population de la ville.

Le cinéma « Illusioon » a obtenu 9.500€ d'aide pour l'achat d'un vidéo projecteur destiné à montrer les films disponibles uniquement dans ce format.

Soutien des actions école / cinéma

Aucune initiative identifiée.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

Dans les zones rurales, de nombreux petits cinémas, toujours gérés par l'Etat dans le cadre des maisons de la culture, projettent encore des films, en général une fois par semaine. Ces cinémas sont largement soutenus par les villes elles-mêmes et le gouvernement.

Il existe également un cinéma itinérant qui sillonne les très petits villages en été.

Informations de Jeffrey Graff, Cinema Illusioon, Tartu, Estonie - 2005

FINLANDE

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

TVA REDUITE

La TVA d'un ticket de cinéma est de 8%, alors que la TVA normale est de 22%, ce qui se traduit par une économie d'impôt.

SOUTIEN D'EXPLOITATION

La Fondation du Film Finlandais aide les cinémas, principalement ceux situés en campagne ou dans les petites villes, mais pas uniquement.

Le soutien maximal est de 5.000€ par an, accordé selon l'activité du cinéma et ses projets, la situation de la région, la coopération avec les écoles, le travail avec d'autres organisations, les festivals de films, etc.

En 2004, il y avait 220 cinémas en Finlande. Le soutien a bénéficié à 69 cinémas dont 7 situés dans des grandes villes.

Soutien des actions école / cinéma

KOULUKINO (école de cinéma) fut créée en 2001 avec un objectif clair et simple : les élèves devaient voir des films pendant leurs heures de cours et en débattre après.

L'école de cinéma accueille des enfants entre 8 et 16 ans. Le ticket coûte de 3.5€ à 4€.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

Le ministre finlandais de l'éducation a fondé des centres régionaux de films (RFC) dans toute la Finlande. Leur mission principale est de promouvoir la culture cinématographique dans leur région. Ces 10 centres de film fonctionnent activement en réseau ; 4 d'entre eux gèrent directement un cinéma.

Les cinémas gérés par les collectivités sont répandus à la campagne cependant leur activité est faible : certains d'entre eux n'ont qu'une séance par semaine.

Plus d'informations:

Tax - www.vero.fi

Finnish Film Foundation - www.ses.fi

School Kino - www.koulukino.net

Ministry of Education - www.minedu.fi

Pirkanmaa Regional Film Centre - www.elokuvakeskus.com

Oulu Regional Film Centre - www.ouka.fi/oek

Film Centre of Southwest Finland - www.vselokuvakeskus.net

Informations de Jirky Pääkarinen, RFC Turkü, Finlande. - 2005

FRANCE

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Système spécifique de taxe pour aider l'industrie

La TVA sur un ticket de cinéma est réduite: 5.5% au lieu de 19.8%.

Une Taxe spéciale (TSA) d'environ 11% est perçue sur chaque ticket pour alimenter le SFEIC (fonds national de soutien à l'industrie cinématographique). Ce fond atteint 250 à 300 M€, financé par le box-office (110M€), les taxes sur les publicités télévisuelles (120M€) et les taxes sur les cassettes vidéo (30M€).

Le SFEIC est l'instrument étatique pour financer l'industrie – développement, production, distribution, exploitation, TV & vidéo – selon 2 modes : automatique (2/3) et sélectif (1/3). Environ 25% du SFEIC est distribué au secteur de l'exploitation : environ 65 M€ en 2004 dont 42 M€ automatiques, pour financer la création et rénovation de salles (600 projets par an) et 22 M€ sélectifs, dédiés au soutien de l'art et essai.

LE SOUTIEN "ART ET ESSAI"

Le système est basé sur la *recommandation* de films et le *classement* des cinémas:

- Films A&E : un collège de 100 professionnels vote sur quels films seront classés A&E
- Cinémas A&E: cette dénomination est donnée en se basant sur le % de séances dédiées à des films A&E et sur le travail culturel accompli (promotion, animation & communication, enfants & écoles, répertoire, etc.). Pour être "classé A&E", un cinéma doit diffuser un % minimal de films A&E qui varie selon la taille de la ville : de 70% dans les grandes villes à 30% en milieu rural.

Les cinémas A&E peuvent prétendre à 3 types de subventions pour un total de 22 M€ par an : prime A&E (11M), aide à la programmation difficile (2M) et subvention pour la création ou la modernisation de salles (9 M).

- La prime A&E est calculée selon le taux de séances, la taille du cinéma et la qualité de ses actions. 1.024 cinémas (parmi 2.300) étaient classés en 2004, recevant en moyenne 11.000€ (de 1.500 à 75.000€).
- L'aide à la programmation difficile est limitée aux cinémas exposés à la forte concurrence des grosses villes : 40 salles en 2004, recevant en moyenne 50.000€
- L'aide à la création / modernisation est limité à 40% de l'investissement global; elle finance 70 projets par an, avec un montant moyen de 120.000€.

CHIFFRES CLE

Les films art & essai représentent environ 60% des titres et 20-25% des entrées.

Les salles art & essai pèsent 40% du parc et environ 25% des entrées.

Les subventions nationales de fonctionnement totalisent 13 M€, soit l'équivalent de 5% des recettes guichet des salles A&E.

AUTRES POLITIQUES CONDUITES PAR L'ETAT BENEFICIANT AUX CINEMAS A&E

- Régulation des multiplexes : une loi de 1996, inspirée de la grande distribution, impose à tout nouveau cinéma de plus de 300 places d'obtenir une autorisation spéciale, accordée par une commission de 7 institutions locales (CDEC).
- Médiateur du Cinéma : autorité suprême qui arbitre entre distributeurs et exploitants en cas de litige sur le placement des films ou toute autre question de concurrence.
- Chronologie des Medias : régulation pour protéger l'exploitation en salles des oeuvres en imposant des délais de diffusion aux autres supports: 6 mois pour les DVD-VHS, 1 an pour les TV payantes, 2 ans pour les TV hertziennes. La contrepartie pour les TV payantes est une compensation (~12 M€) versée à l'exploitation (0.06€/entrée).
- Soutien sélectif à la distribution : aides opérationnelles aux films ou entreprises pour promouvoir la diversité et les films d'art et d'essai.
- ADRC (Agence de Développement Régional du Cinéma) : elle aide, entre autres, à la diffusion des copies dans les petites villes.

Soutien des actions école / cinéma

Le CNC investit 7 M€ pour inciter à aller au cinéma pendant le temps scolaire, ce qui représente en moyenne 2,5M d'entrées, principalement dans les salles A&E (sur un total de 50 M réalisées par ces salles).

Le système prévoit un financement complémentaire par les collectivités locales :

- Ecole et Cinéma : 6-11 ans → CNC + Villes + Ministère de l'éducation
- Collège au Cinéma : 11-15 → CNC + Départements
- Lycéens au Cinéma : 14-19 → CNC + Régions

Le billet est à moins que moitié prix (2.30€), payé par la collectivité ou par l'élève.

Le transport est financé par les institutions locales.

Une liste nationale de films éligibles est établie tous les ans, ce qui permet des conditions de location minorées et de développer des documents de travail pour les élèves et les professeurs.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

- ~1.000 des 5.300 écrans sont gérés par les municipalités.
- Taxe Professionnelle (taxe locale représentant environ ~3% de la masse salariale) : exonération possible à hauteur de 33% pour tous les cinémas, extensible à 66% ou 100% pour les cinémas A&E.
- Loi Sueur : autorise les collectivités locales à subventionner des cinémas d'A&E privés.

Informations de Enrico Chiesa, AFCAE, Association Française de Cinémas d'Art et Essai
- **2005**

HONGRIE

Contexte

Pour comprendre la situation en Hongrie, il est important de savoir qu'avant le changement politique, les cinémas appartenait à l'Etat et ont été rattachés aux collectivités locales en 1994. Pour exploiter ces cinémas, les gouvernements locaux ont d'abord créé des sociétés commerciales dédiées ; lorsque les multiplexes sont apparus, ils les ont transformés en structures associatives. L'impact des multiplexes a conduit la plupart de salles traditionnelles ont dû fermer, sauf dans quelques grandes villes de province où les municipalités ont pris la responsabilité de les gérer en direct, en général en les orientant vers l'art & essai.

Après avoir transformé ces cinémas en entreprises à but non lucratif, les gouvernements locaux ont commencé à les subventionner. Le billet est peu coûteux (1 à 2,5 € en cinéma A&E en province, 3-4 € à Budapest), en raison de la situation financière de la population, ce qui est insuffisant dans la majorité des cas pour couvrir les coûts d'exploitation.

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

En 2004, le parlement hongrois a signé la Loi sur le Film. Il définit le soutien financier annuel (16,5M€) à répartir entre les différents acteurs de l'industrie : production, distribution et exploitation de cinémas A&E.

Le soutien à l'art et essai se fait sous 2 formes : investissement et fonctionnement.

SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

En 2004, le Ministère de la culture a créé un fond de soutien pour la modernisation technique des cinémas d'art et essai. Ces fonds donnent la possibilité aux gouvernements locaux de rénover les cinémas d'art et essai pendant 5 ans. Le gouvernement couvre 65% des coûts et le gouvernement local 35%. Grâce à ces aides, 12 cinémas d'A&E en Province et 6 à Budapest ont été modernisés (changement de sièges, projection, son) pour un total de 2M€.

SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT

Coût total: ~1 M€ pour la distribution et l'exploitation de films A&E.

Le soutien est réservé aux salles A&E ayant au maximum 3 écrans.

Un cinéma est défini comme tel si 60% des films projetés sont définis comme films d'art selon le département national de film, et s'il s'engage à investir pour les promouvoir.

Pour avoir les subventions, les entrées par films doivent atteindre 4.000 par salle par trimestre ; un maximum de 240 projections peuvent être subventionnées par salle sur cette période. En 2005, 20 cinémas dans le pays et 10 à Budapest bénéficie de ce système.

Les gouvernements locaux apportent un complément de 10.000 à 40.000€ en sus des fonds nationaux.

Les conditions sont donc désormais favorables pour les cinémas art & essai qui grâce aux rénovations et à la diversité de l'offre disponible voient leur fréquentation augmenter.

*Informations de Tibor Bíró, Cine-Mis Ltd, Miskolc, Hongrie - 2005
Vice President of the Hungarian ART Cinema Association.*

IRLANDE

Contexte

Le cinéma en Irlande est en train de vivre en quelque sorte une renaissance. Les années 50 étaient les années glorieuses du cinéma irlandais avec plusieurs salles dans chacune des petites villes sur tout le territoire. Lors des années de récession, les petits écrans indépendants ont fermé tour à tour et dans les années 80, plusieurs régions détenaient moins de 5 écrans. La dernière décennie a connu l'explosion de multiplexes détenus par une poignée d'entreprises.

Pendant tout ce temps, l'Institut Irlandais du Film a exploité un cinéma d'A&E à Dublin, et la deuxième ville du pays, Cork, a une salle A&E depuis 25 ans. Le pays est émaillé d'une quantité de "film societies". Alors qu'à Dublin et à Cork, les projections se font en 35mm, les ces "films societies" utilisent des VHS ou DVD.

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Il n'existe pas de subvention nationale ou de réduction d'impôts pour les cinémas.

Concernant la politique national de soutien aux cinémas, beaucoup de travail doit être fait dans les années à venir pour compléter les recommandations identifiées dans les divers rapports qui ont été publiés depuis plusieurs années. Les agences nationales ont dépensé beaucoup d'argent pour identifier ce qui devrait être fait.

Toutefois, il y a depuis peu de l'argent public accessible aux cinémas via le Cultural Cinema Consortium – un partenariat entre le Arts Council et le Irish Film Board – qui financent chaque année un certain nombre de cinémas et d'entreprises de films. Par exemple, entre autres, au Kino Cinema de Cork, ou au Belltable Art Centre à Limerick.

Le *Cultural Cinema Consortium* fut créée en 2001, suite à un rapport du Arts Council (*Developing Cultural Cinema in Ireland*). Parmi ses nombreux objectifs, le consortium souhaitait rendre plus attractif l'investissement dans les salles art et essai.

La distribution et l'exploitation ne représente qu'une toute petite partie de la politique actuelle de l'Irish Film Board. Cet organisme contribue aussi au tirage de copie et aux dépenses de communication de films dont il a contribué à financer la production.

Soutien des actions école / cinéma

Il n'existe actuellement aucune politique nationale incitant les cinémas et les écoles à collaborer. Cependant un travail dans ce sens est entrain d'être étudié par le Film Education Committee, récemment commandité par le Arts Council. L'objectif de ce comité est de définir une stratégie nationale pour l'éducation au film, dans le cadre scolaire et en-dehors.

l'Institut Irlandais du Film organise régulièrement des projections pour les écoles.

Cinémobile offre également aux écoles un éventail de films classiques qu'ils peuvent voir sur des écrans de petit format.

Informations de Deirdre Quinn, Cinémobile, Galway - 2005

ITALIE

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

CINEMA D'ESSAI

Le label "Sala d'Essai" est accordé à tout cinéma en faisant la demande au Ministère de la culture. De tels cinémas doivent dédier 70% de leurs jours d'ouverture à des films d'A&E dont 35% italiens ou européens.

La contrepartie est une subvention variable accordée en fonction de la qualité de la programmation : en 2003, 600 cinémas se sont partagés 2.5M€, augmentés à 3M€ en 2004.

De plus, un cinémas d'art et essai bénéficie d'un crédit d'impôts de 7% sur tous ses revenus alors qu'un cinéma généraliste ne bénéficie que de 1% (3.5% sur les films européens).

NB : en Italie, la liste des films A&E est définie par le ministère de la Culture, à l'aide de certains critères automatiques (production financée par le gouvernement italien, sélection dans les grands festivals... ce qui peut conduire à certains titre surprenants) et de l'opinion personnelle des fonctionnaires en charge de la question.

CENTO CITTA

Un projet lancé en 2004 par Cinecittà Holding, "100 Villes" a pour objectif de promouvoir le cinéma de qualité, italien et européen, dans 100 cinémas situés dans des villes de moins de 150.000 habitants. Ces cinémas doivent consacrer au moins 50% de leur programmation aux films A&E. Ils se partagent 2,5M€, en moyenne 25.000€ chacun. Le nombre de ville est passé à 110 en 2005, soit 23.000€ par salle.

SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

L'Etat peut contribuer à la rénovation ou la création de cinémas, mais ce soutien ne change pas que le cinéma soit A&E ou non.

SOUTIEN REGIONAL

Chaque région a sa propre politique de soutien aux cinémas. Par exemple, la Toscane donne de 100 à 130.000€ par an aux cinémas, privilégiant les projets avec écoles et universités.

Dans d'autres régions, des sommes similaires sont consacrées soit au matériel promotionnel, soit à la circulation de cycles de programmation.

Soutien des actions école / cinéma

En Italie, une branche spéciale de l'AGIS (association générale de l'industrie du spectacle) a été mise en place pour coordonner toutes les coopérations avec le monde de l'éducation. Pour ce qui concerne le cinéma, AGISCUOLA est en contact permanent avec le Ministère de l'Education et de chaque antenne régionale pour signaler les films ayant un contenu éducatif et éditer des documents pédagogiques sur ces films.

Il y a une réelle volonté au niveau régional de promouvoir le cinéma à l'école; les subventions sont attribuées sur projets, au cas par cas, selon les priorités de chaque région..

Information de Simone Gialdini, Cinema Centrale, Lucca, Italie - 2005

LETTONIE

Contexte

La Lettonie est un des nouveaux pays européens ; ni la production de films ni l'exploitation ne sont encore au niveau du reste de l'Europe. Comme tous les autres pays post-soviétiques, la Lettonie a tourné une nouvelle page il y a 14 ans, en 1991. L'industrie du film a connu une période très difficile au début de l'indépendance, car le gouvernement avait bien d'autres domaines à soutenir.

La situation générale du pays et de la population est déterminante pour le cinéma. La fréquentation est limitée à 0.7 entrée par personne. Généralement, les films sortent sur une seule copie et mettent donc des mois à atteindre tous les cinémas. Bien sûr les vidéos pirates profitent de cette situation pour proliférer, ce qui n'arrange rien.

Les cinémas sont soit privés, soit détenus par les municipalités. Le premier multiplexe letton « Forum Cinémas » a ouvert ses portes en octobre 2003, à Riga, la capitale. Depuis, les petits cinémas ont connus des temps difficiles et beaucoup ont fermé.

2 cinémas d'art et essai – Kinogalerija et le cinéma Riga sont membres d' Europa Cinemas avec un soutien de Média Plus de 15.000€ par an pour projeter des films européens.

Population totale en Lettonie: 2 306 600 dont 747 200 à Riga (capitale)

Prix moyen d'un billet de cinéma (2004): 2,96 €

Salaire net moyen (2004): 213 €

Nombre de cinémas : 23 dont 1 multiplexe.

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Il n'existe pas de réduction fiscale pour les cinémas d'art ni de système de soutien.

Cependant, il est possible de recevoir un soutien financier de l'Etat pour la production, la distribution et l'exploitation :

- de la part du Centre National du Film de Lettonie (NFC) – une organisation financée par l'Etat sous la direction du Ministère de la culture.
- de la part de la "Culture Capital Foundation of Latvia (KKF)" – financée par les taxes sur l'alcool, le tabac et les jeux. Ce support financier aide au développement de l'art, à l'éducation et à la préservation du patrimoine culturel.

Dans les deux cas, le financement est alloué en fonction de la qualité du projet, qualité jugée par des comités d'experts, composés de professionnels indépendants.

La Ville de Riga donne des subventions pour les événements cinématographiques de type éducatif ou non commerciaux (forums, festivals...), particulièrement si ces événements ont lieu dans le cinéma municipal « Riga ».

Informations de Ilze Kusina, Cinema RIGA, Lettonie- 2005

LITUANIE

Contexte

Pendant la période soviétique, tout le secteur du cinéma était sous le contrôle de l'Etat. L'exploitation des films était un gros marché: dans les années 60, il y avait plus de 1.700 points de projection fixes ou mobiles, la plupart dans les zones rurales. Plus de 40M d'entrées par an, avec en moyenne 15 entrées par personne.

Après l'indépendance, le réseau étatique de distribution et d'exploitation s'effondra et une libéralisation incontrôlée prit place : le nombre d'écrans de projection diminua de 27 fois en 13 ans : de 1664 en 1990 à 61 en 2003. Les entrées chutèrent à 680.000 entrées en 1995.

Les distributeurs privés introduisirent des films médiocres. La notion de film artistique commença à disparaître de l'esprit même des gens.

2 multiplexes, situés dans la capitale, font environ 80% du nombre d'entrées de tout le territoire (Forum Cinemas Akropolis : 8 écrans / 1.636 places, Coca Cola Plaza 12 / 2.000) et ils appauvrissent le marché des villes voisines. Le nombre de cinémas décroît toujours.

Il reste très peu de cinémas alternatifs qui diffusent de l'A&E en Lituanie. Vilnius en possède deux: 'Lietuva' et 'Skalvija'. Le week-end, à Kaunas (2nde plus grande ville), des films d'art et essai européen et des films non commerciaux sont projetés dans des galeries d'art. Klaipeda (3^{ème} ville de Lituanie) commence elle aussi à diffuser des films d'art mais juste une fois par semaine.

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Il n'existe aucune politique gouvernementale pour l'exploitation en Lituanie : le Ministère de la culture soutient simplement quelques festivals. Théoriquement, les cinémas peuvent bénéficier de subventions par le biais de projets, mais ce n'est le cas que pour une salle.

La Loi du cinéma (05/03/02) autorise les municipalités à financer les cinémas : sur les 33 cinémas du pays, 2 appartiennent à l'Etat, 23 aux municipalités et 8 sont privés.

Depuis le 07/07/02, les cinémas à but non lucratifs (27 sur 33) ne paient pas de TVA.

Soutien des actions école / cinéma

Il n'y a pas de coopération entre les écoles et les cinémas au niveau national : la plupart des cinémas développe eux-mêmes leur collaboration avec les écoles et jardins d'enfants.

Vilnius a subventionné (3.500€) une opération spéciale avec les 2 cinémas d'A&E pendant le premier mois des vacances d'été : des projections spéciales de films choisis pour les classes d'été et pour les jeunes handicapés ont été organisées à des tarifs très bas.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

Dans la plupart des régions, il n'y a plus de salles de cinéma et les films sont projetés dans des centres culturels municipaux, généralement le week-end.

Le 'Skalvija' est géré par la ville de Vilnius. La salle de projection est prêtée gratuitement mais l'aide financière n'est pas systématique et reste insuffisante (20-30.000€ par an) pour couvrir les charges.

Informations de Sonata Zalneraviciute and Gené Punciskiene, Vilnius, Lituanie - 2005

MALTE

Politique Nationale d'aide aux cinémas d'art et d'essai

Le Gouvernement de Malte n'apporte aucun parrainage ni aucun support financier aux salles de cinéma. Comme pour tout autre type de loisirs, le taux de TVA applicable est 18%. Notre cinéma est le seul subventionné à Malte, et fait partie du centre "Cavalier".

Les cinémas sont gérés comme toute autre entreprise commerciale et le gouvernement ne juge pas nécessaire de nous soutenir. Nous n'avons pas d'industrie audiovisuelle nationale, même s'il y a eu deux tentatives peu convaincantes de réaliser des longs-métrages (sur support numérique - pas en 35 mm). Ces tentatives n'ont pas non plus reçu d'aide du Gouvernement. Les longs-métrages ont eu du mal à attirer le public dans les cinémas (la plupart des spectateurs ont préféré attendre la version pirate en DVD !).

Informations fournies par Christopher Gatt, St James Cavalier Creativity Centre, Valetta, 2006

NORVÈGE

Politique Nationale d'aide aux cinémas d'art et d'essai

La TVA appliquée au tickets de cinémas est de 7% au lieu de 25%. Cette situation est particulièrement favorable pour les cinémas puisqu'ils peuvent déduire toute la TVA de leurs achats (25%).

Une taxe gouvernementale supplémentaire (2,5 %) est appliquée sur chaque ticket de cinéma et chaque DVD en location ou en vente au public. Cette taxe est reversée dans un fond géré par l'organisation "Film & Kino" (Association Nationale de Cinémas Municipaux), qui contribue à la création de cinémas norvégiens (pour les cinémas d'art et d'essai et les cinémas ordinaires) et d'entreprises culturelles compétitives ainsi qu'au renforcement du niveau professionnel et culturel du secteur des cinémas, des films et des vidéos. Le fonds a récolté 80,4 millions de Couronnes norvégiennes (10,3 M€) avec cette taxe en 2005, qui ont été utilisés pour moitié pour encourager divers projets lancés par les cinémas locaux - tant sous la forme d'apports aux investissements techniques que pour des événements spéciaux de marketing - ou d'aide aux distributeurs afin d'importer des films "plus petits".

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Le cinéma pour les enfants est l'un des domaines d'action de "Film & Kino".

L'association produit tous les ans des brochures pédagogiques pour 15 films environ et soutiennent divers programmes scolaires comme par exemple "*Rencontres avec un réalisateur de cinéma*" "*Fais ton propre film*", etc. Elle organise par ailleurs une campagne nationale pour encourager les projections dans les centres d'enseignement. Elle a dépensé un total de 1,2 millions de Couronnes norvégiennes (150 000 euros) dans le programme de projections scolaires. Elle soutient aussi l'important, la distribution et le lancement de films pour les enfants.

De plus il existe un programme national d'art ("*Den Kulturelle Skoleskken*"), destiné à toutes les écoles (du niveau 1 à 10) dont l'objectif est de faire en sorte que tous les élèves puissent être en contact avec l'art et des artistes professionnels. Ce programme englobe toutes les formes d'art - musique, danse, théâtre, histoire culturelle locale, cinéma, etc. et varie beaucoup d'une communauté à l'autre : dans certaines régions elle ne couvre même pas le cinéma.

Intervention publique directe dans les cinémas

Le système de cinéma en Norvège est assez particulier. Pratiquement tous les cinémas commerciaux ont appartenu au gouvernement - au plan municipal - pendant plus de 80 ans. Il y avait une situation de monopole dont les mairies avaient le contrôle. Ce n'est qu'il y a dix ans que certaines villes de Norvège ont vu surgir des cinémas privés, mais aujourd'hui encore environ 90% des cinémas de Norvège sont gérés d'une manière ou d'une autre par les mairies.

L'origine de cette situation est que vers 1910, les mairies voulaient prendre le contrôle des cinémas pour des raisons de morale - pour contrôler les programmes présentés - et pour des motifs financiers - pour s'approprier les bénéfices des cinémas à cette époque. Tant que les cinémas produisaient des bénéfices, ils les contrôlaient. Mais au début des années 80, lorsque les cinémas ont commencé à enregistrer des pertes, la plupart des municipalités ont opté pour garder les cinémas en fonctionnement étant donné l'impact positif du cinéma sur les citoyens, même si cela impliquaient une dépense au lieu d'un bénéfice.

Le résultat est qu'actuellement presque toutes les villes de Norvège possèdent un cinéma, même si la plupart d'entre eux ne produisent aucun bénéfice, et cette situation pourrait être vue comme une espèce d'aide publique.

Informations fournies par Ole Petter BAKKEN, Cinemateket USF Bergen – 2006

PAYS-BAS

Contexte

Aux Pays-Bas, l'exploitation est répartie en 3 secteurs très différents: cinéma commercial, cinéma d'art et essai et Filmtheater:

Type	Nombre de cinémas	Entrées	PdM%	Grand public (mainstream)	Entre deux (cross-over)	Films artistiques (art films)
Commercial	108	21 m	85%	X	X	
A&E	15	2 m	8%		X	X
Filmtheaters	100	1.75 m	7%			X
Total	233 salles 670 écrans	24.75 m	100%			

Le secteur culturel (A&E & *Filmtheater*) représente ainsi 15% du marché. Les festivals reçoivent environ 1M de visiteurs supplémentaires. Tous les « Filmtheater » sont subventionnés ainsi que la plupart des cinémas d'A&E.

Les *Filmtheater* se sont groupés en une association " the *Associatie van Nederlandse Filmtheaters* "(ANF), mouvement créé en 1984 par 5 cinémas en étroite collaboration avec Hubert Bals dans le cadre du Festival de Film de Rotterdam. Ils sont maintenant 100 et soutenus activement par les gouvernements nationaux, régionaux et locaux ainsi que par le programme MEDIA (environ 20 cinémas).

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Les *Filmtheaters* et salles d'A&E sont classifiés en catégories A, B et C par le NVB (Société Nationale des Cinémas) et sont subventionnés en conséquence : A – les cinémas de deux écrans permanents ou plus, B- les cinémas permanents n'ayant qu'un écran, C- les cinémas faisant des projections occasionnelles, dans les petites villes ou zones rurales.

Le montant total des subventions publiques pour l'exploitations et les festivals s'élève à 5M€ parmi lesquels 4 sont directement versés aux Filmtheaters et cinémas d'A&E. Le reste est destiné aux festivals et autres initiatives.

Type	Cinémas	Ecrans	Nbr d'entrées	Subventions
A	19	49	1.250.000	3.000.000 €
B	16	16	300.000	500.000 €
C	65	65	200.000	500.000 €
Total	100	130	1.750.000	4.000.000 €

Soutien des actions école / cinéma

Il n'y a pas de système qui centralise les actions de l'Etat cependant beaucoup d'actions individuelles sont menées dans ce sens.

Un institut national appelé NIF (Institut Néerlandais pour l'éducation au Film) développe des programmations pour les écoles et les cinémas. Au niveau régional, plusieurs autres acteurs agissent dans ce sens.

Les financements proviennent en majorité des municipalités.

Information de Anke van Diejen, LUX Artplex, Nijmegen, Pays-Bas - 2005

POLOGNE

Contexte

Jusqu'en 1989, tous les cinémas polonais étaient gérés par l'Etat. Comme le reste du secteur public communiste, leur existence ne relevait pas des règles du marché.

Après 1989, ces cinémas connurent une bonne période, même si le secteur n'était pas très développé dans son ensemble. Le premier multiplex polonais ouvrit ses portes en juin 1996 ("Femina" à Varsovie : 4 écrans). Les multiplexes détiennent actuellement 80% du marché. L'accès aux films est devenu un vrai problème, puisque de nombreux films "entre-deux" ("cross over") ne sortent qu'en multiplexes.

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

SIEĆ KIN STUDYJNYCH (Réseau Art & Essai)

Ce système est absolument nouveau.

Le 1er juillet 2004, Sieć Kin Studyjnych (www.kinastudyjne.pl) fut fondé par Film Polski– Agencję Promocji (l'agence polonaise de promotion de film) afin d'aider le secteur fragilisé du cinéma A&E : sa création répond à la demande faite par l'Union européenne au gouvernement polonais, lui imposant d'aider ses cinémas avant de pouvoir prétendre à des subventions européennes.

Le Sieć Kin Studyjnych est un programme dirigé par l'Etat, ouvert aux salles A&E remplissant un certains nombres de critères, ouvrant droit à certaines contreparties :

▪ Critères pour rejoindre le SKS :

- minimum > 15.000 entrées par an (8.000 dans les villes de moins de 50.000 habitants)
- programmation de qualité avec au moins 50% de film européen et 20% de polonais.
- programmation jeune public
- participation à des actions de réseau
- projection de copies tirées par le SKS
- etc

▪ Bénéfices / Contreparties :

- SKS peut financer : des événements sur les films, du matériel de promotion, des copies, les programmes éducatifs.
- les subventions ne peuvent pas excéder 30% du coût total des actions, déplafonné à 50% pour des actions de réseau impliquant au moins 5 cinémas
- attribution des aides projet par projet (pas de soutien annuel global) : les demandes peuvent être effectuées tout au long de l'année
- les décisions sont prises par Film Polski sur avis des experts du comité SKS.

▪ Résultats temporaires

- 53 cinémas ont rejoint le SKS
- Montant des subventions en première année : 230.000 €

- 40 événements subventionnés, 5 rejetés (après 7 mois)
- 20 cinémas soutenus pour leurs événements éducatifs, soit 15.000€ au total
- 24 copies tirées – les distributeurs en bénéficiant doivent s'engager à sortir leur film dans les salles A&E membres du SKS et pas uniquement en multiplexes

Soutien des actions école / cinéma

Il n'y a pas de politique nationale ou régionale en faveur des relations entre école et cinémas : l'argent public est disponible seulement via le SKS, pour des projets ponctuels, sans financement de long terme.

Certains cinémas (d'Art) diffusent des programmes éducatifs mais sont en rude compétition avec les multiplexes qui organisent des projections de blockbusters avec les écoles. Tout dépend donc du travail de l'exploitant et de la bonne volonté des professeurs. Un gros problème est la disponibilité de copies pour les films de Répertoire.

Il est prévu de créer une association regroupant plusieurs salles SKS afin d'amorcer un dialogue institutionnel avec le Ministère de l'éducation à ce sujet.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et essai

Dans toute la Pologne, des petits cinémas (1 à 2 écrans) sont semi-publics, par exemple dans les centres culturels publics mais leur situation financière est critique : ils doivent souvent chercher de l'argent non public (sponsors, aides d'instituts culturels internationaux etc...).

Le cinéma ILUZJON à Varsovie est totalement public, spécialisé dans le cinéma classique, est appartient à la Filmoteka Narodowa (cinémathèque nationale).

Information de Agnieszka Koperniak, Muranów Cinema, Varsovie, Pologne- 2005

ROYAUME UNI

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Même s'il n'existe aucun système national ni régional de subvention ou d'avantages fiscaux pour le cinéma au Royaume Uni, il existe des systèmes de soutien alternatifs. Le "Film Council" (UKFC) établi en 2000, est l'agence nationale pour le cinéma qui assure que les aspects financiers, culturels et pédagogiques du cinéma sont représentés de manière effective au Royaume Uni, et hors du pays. L'UKFC investit de l'argent du Département Gouvernemental de la Culture, des Médias et des Sports (DCMS) provenant de la Loterie Nationale dans tous les secteurs de l'industrie cinématographique au Royaume Uni.

Parmi les programmes de l'UKFC pour l'exploitation, le "Regional Investment Fund for England" (RIFE) accorde tous les ans un montant de 7,5 M£ aux "Regional Screen Agencies" (RSAs) (Agences Régionales du cinéma) dans toute l'Angleterre. Les RSA offrent des aides financières pour la production, pour les "screen commission", les projections dans les cinémas, les archives et l'enseignement dans une région spécifique.

Les fonds pour les cinémas des RSA sont mis à disposition par le biais d'un "Audience Development Fund" (Fond de développement des publics) en fonction d'un cahier des charges précis. "Film London" finance des projets qui : "attirent un nouveau public au cinéma" ; "offrent une formation au public londonien et permettent une meilleure compréhension du cinéma" et "élargissent la gamme de films disponibles pour le public de Londres". Les cinémas qui fonctionnent dans la région Nord-ouest de l'Angleterre (Cheshire, Cumbria, Greater Manchester, Lancashire et Merseyside) peuvent présenter leur demande au fond "Heritage, Access to Film and Audience Development Fund" (HAFAD) (fond pour le patrimoine, l'accès au cinéma et le développement du public) de "North West Vision" mais doivent pouvoir assurer 30% des fonds nécessaires. Selon le directeur de UKFC, en 2004-05, 39 cinémas ont reçu des fonds pour le Développement du Public par le biais des RSA et de l'UKFC, ainsi que 91 festivals.

D'autres initiatives de l'UKFC qui bénéficient directement aux cinémas comprennent le "Digital Screen Network" (Réseau d'Écrans Numériques), "un programme de subventions dont les fonds proviennent de la loterie, pour soutenir un réseau d'écrans numériques de cinéma dans tout le Royaume Uni, destinés à projeter des films spécialisés". Des projecteurs numériques ont été accordés à environ 89 cinémas indépendants, selon certaines règles, notamment que les salles aient pour seule activité la projection cinématographique.

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Au Royaume Uni il n'existe aucune politique formelle pour promouvoir les rapports entre les cinémas et les écoles. Au nom de l'UKFC, le BFI a entrepris un audit général (conclusions attendues pour début 2007) sur les initiatives existantes. Par exemple, par le biais des fonds du RIFE, les RSA ont l'obligation de fournir des aides sous formes de fonds pour l'enseignement. D'autres organisations comme par exemple "Film Education", sur fonds du BFI et de l'UKFC, apportent des aides pour l'enseignement des médias et la formation dans les écoles. Ils organisent chaque année la "National Schools Film Week" (www.nsfw.org) , la "Semaine de cinéma pour les écoles", projections scolaires gratuites.

Intervention public directe dans les cinémas (d'art et d'essai)

Les cinémas dans toute l'Angleterre reçoivent des aides de la part des autorités locales des manières les plus diverses. Certaines salles sont gérées par les autorités locales, d'autres bénéficient d'aide en nature ou en subvention. Par exemple, le cinéma Empire à Consett, a été acheté et rouvert par le "Consett Urban District Council", après la fermeture du dernier cinéma en ville. Le cinéma "Metro Cinema" à Derby, en tant qu'organisation sans but lucratif, reçoit, outre des aides nationales, l'aide du "Derby City Council" et des "East Midlands Arts". L'"Independent Cinema Office" (Bureau de Cinémas Indépendants) apporte de l'aide à quelques 20 salles de cinéma par le biais de services de programmation, et la plupart d'entre elles reçoivent d'une manière ou d'une autre des aides des autorités locales.

Informations fournies par Anna KIME, Independent Cinema Office, London, UK - 2006

SERBIE

Politique nationale de soutien des cinémas d'art et essai

Il n'existe aucune politique nationale destinée aux salles de projection de films en général ou pour les cinémas d'art et d'essai en particulier.

La seule action menée pour pallier un peu la situation est que le taux de TVA appliqué aux tickets de cinéma, comme pour tous les événements culturels, a été abaissé en juillet 2005 de 18% à 8%.

Presque tous les cinémas d'art et d'essai sont intégrés dans des systèmes ou des institutions plus vastes, comme par exemple des centres culturels multidisciplinaires, des musées ou des institutions nationales ou municipales, et l'aide éventuelle provient des pouvoirs locaux, au titre du budget alloué à l'institution dans sa globalité.

Le seul cinéma d'art et d'essai financé en permanence par le Ministère de la Culture de la République de Serbie est la salle des Archives Cinématographiques de Yougoslavie à Belgrade.

Le Centre National de Cinéma, qui est un prolongement du Ministère de la Culture de la République de Serbie, distribue des aides pour l'industrie du cinéma sur la base d'un concours ouvert pour les meilleures propositions de cinéma, mais ne dispose pas de fonds pour les salles de projection ou les distributeurs pour soutenir une bonne programmation.

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Aucune initiative formelle dans ce sens n'est connue à ce jour.

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et d'essai

La plupart des cinémas d'art et d'essai de Serbie dépendent des pouvoirs locaux et les villes financent leur cinémas de différentes manières, en fonction des objectifs de chaque mairie.

Par exemple, la ville de Belgrade fournit annuellement une aide / un financement partiel sur la base d'un concours ouvert pour les meilleures propositions de projets de cinéma dans les catégories suivantes :

- événements de cinéma non commercial de grande qualité (festivals de cinéma / cycles, forums, etc. qui possèdent une dimension pédagogique et informative ou des programmes de grande qualité). Par exemple : le cinéma d'art et d'essai du Centre Culturel de Belgrade a reçu en 2006 des aides pour trois cycles de cinéma de grande qualité, consacrés au panorama nordique et à la cinématographie nationale suisse et suédoise.
- Meilleur scénario pour les courts-métrages, documentaires et films d'animation.
- Certains investissements (très peu fréquents) dans les cinémas d'art et d'essai, par exemple pour l'acquisition d'équipements techniques ou la rénovation de salles de cinéma.

Le financement est accordé en fonction de la qualité du projet et/ou la durabilité à long terme (de l'investissement) et le calcul est réalisé par des comités d'experts, composés de professionnels indépendants du secteur et des personnages publics et de la culture. Les décisions finales sont prises par les membres du Conseil Municipal selon les priorités déterminées dans le budget annuel de la ville.

Informations fournies par Nebojsa Popovic, Centre Culturel de Belgrade, 2006

SUEDE

Politique nationale de soutien aux cinémas d'art

Sur le plan national, l'Institut Suédois du Film (SFI) est co-financé par le gouvernement national et l'industrie du film. Ainsi, tous les cinémas payent une taxe spéciale de 10% sur leurs recettes guichet pour financer une partie des politiques de soutien menées par le SFI. Les ressources collectées sont majoritairement utilisées pour la production et la promotion des films suédois. Cependant, certains soutiens peuvent être directement versés aux cinémas des villes de moins de 50.000 habitants. Pour ces cinémas, un soutien direct de 9€ par billet vendu sur un film suédois et un financement maximal de 4.500 € par an pour les améliorations techniques. Les 9€ par ticket vendu d'un film suédois pourraient théoriquement bénéficier aux salles art & essai situées dans de plus grandes villes, mais cette mesure a systématiquement été bloquée par les représentants de l'industrie au sein des commissions. Pour compenser la taxe spéciale, la TVA sur le box office des cinémas est seulement de 6%. A comparer avec TVA sur les vidéos (locations et ventes) qui est de 25%. C'est un avantage conséquent, puisque la TVA sur les achats (à 25%) peut-être intégralement récupérée.

Soutien des actions école / cinéma

Il existe des politiques à trois niveaux : national, régional et local.

La politique nationale est gérée par le SFI pour soutenir les projections éducatives :

1. édition de matériel pédagogique sur les films projetés, à l'attention des élèves
2. films à taux de location bonifiés.
3. subventions aux collectivités locales pour des projections éducatives
4. soutien aux initiatives locales d'éducation à l'image et aux médias.

Les politiques régionales varient mais la majorité consistent à soutenir des projets pédagogiques en rapport avec les films plutôt qu'à financer les projections mêmes.

Les collectivités locales interviennent principalement dans le soutien financier à l'organisation pratique des projections, en collaboration étroite avec les écoles et les cinémas.

Intervention publique directe dans les cinémas

Les collectivités locales peuvent subventionner les cinémas. Les principaux critères sont que les cinémas soient à but non lucratif ou à programmation art & essai, avec des actions en direction des enfants et des écoles. Le montant varie et une partie peut être accordée à des événements particuliers ou des festivals de films. Par exemple, le Cinéma Zita reçoit 56.000 € de la ville de Stockholm et 38.000 € de la région de Stockholm tous les ans. En plus, ce cinéma reçoit environ 10 événements ou festivals par an, soutenus par les pouvoirs publics locaux et régionaux. Le soutien régional est lié à un programme d'enseignement pour les professeurs et les élèves au cinéma Zita axé sur l'analyse filmique et des médias.

Quelques gouvernements locaux possèdent leurs propres cinémas, souvent dans des bibliothèques, en général dans les petites villes. A la campagne, le cinéma est à but non lucratif et reçoit des subventions. C'est ainsi que beaucoup de cinémas anciens ont survécu malgré une baisse de fréquentation.

Dans les grandes villes, la plupart des cinémas sont privés et ne reçoivent aucune subvention.

Informations de Henrik Schmidt, Folkets Bio – Cinema Zita, Stockholm, Suède - 2005

SUISSE

Il n'existe actuellement aucune politique réelle de soutien aux cinémas d'art et d'essai en Suisse. Il y avait un Prix pour le Cinéma d'Art et d'Essai jusqu'en 2006, mais comme la Suisse est devenue membre du programme MEDIA, ce prix n'existe plus. Les aides publiques sont surtout centrées sur les films et les coproductions. Mais comme tout est actuellement remis en question et réorganisé, il se peut que les informations suivantes ne soient plus valables à l'avenir.

Politique Nationale d'aide aux cinémas d'art et d'essai

Le Bureau Suisse pour la Culture (BSC) fournit des aides pour la distribution et la présentation de films suisses dans les cinémas par une aide à la distribution. Les distributeurs qui fournissent régulièrement des films suisses peuvent participer au programme annuel de soutien du BSC. Ce soutien se traduit par une aide financière aux films suisses qui peuvent vendre 5 000 entrées pour les documentaires et 10 000 pour les longs-métrages (auparavant 2500/5000).

À partir de janvier 2007, les cinémas qui projettent une vaste sélection de films mais qui, malgré cela, ne peuvent remplir les critères de MEDIA, devraient recevoir des soutiens pour encourager la diversité de l'offre. Ce programme de soutien remplace le Prix de l'Art et d'Essai qui était en vigueur jusqu'à aujourd'hui. (Notre cinéma, par exemple, a gagné 6 années de suite le premier prix dans la catégorie de villes de taille moyenne, mais nous n'atteignons pas totalement les critères pour présenter notre demande à MEDIA). Étant donné que ce nouveau type d'aides est actuellement en débat, nous n'avons pas beaucoup d'informations supplémentaires à ce sujet.

"Succès Cinéma" est un autre programme de soutien basé sur ...le succès. Toutes les projections d'un film suisse reçoivent une aide basée sur une équation qui tient compte du nombre d'entrées vendues et du nombre de projections. Ceci permet de convaincre de plus en plus de cinémas à programmer des films suisses.

Système National de Promotion du cinéma à l'école

Il n'existe aucune véritable politique d'encouragement des relations entre les cinémas et les centres scolaires. Chaque salle de cinéma doit faire seule l'effort de programmer la projection de films pour tous les niveaux du cycle d'enseignement. Le seul soutien national est donné aux projets qui sont considérés d'intérêt national (par exemple le Festival de Castelleniria ou "La Lanterne Magique").

Intervention publique directe dans les cinémas d'art et d'essai

Il y a d'autres exemples d'Investissements Publics, c'est à dire la plupart du temps des aides financières accordées aux festivals (par ex. Locarno, Soleure, Nyon,...)

Informations fournies par Julien MOESCHLER, Cinéma ABC, La Chaux-de-Fonds - 2006

RESUME SYNOPTIQUE

	Mesures fiscales	Système de soutien structuré aux cinémas	Soutien occasionnel aux cinémas d'A&E	Programmes nationaux écoles / cinémas	Implication publique directe dans la subvention et gestion des cinémas.
Allemagne	TVA 7% Au lieu de 16% Taxe spéciale sur les cinémas 2,5%	Oui national et régional – jusqu'à 30,000 €	Oui: prêt à taux d'intérêt 0	oui VISION KINO, agence fondée en 2004	Cinémas municipaux FFA & BKM : copies pour les petites villes
Belgique (Fr)	TVA 6% Au lieu de 21%	Oui: 9 cinémas se partagent 600.000 €	oui : subvention sur investissements	oui, "Ecran large sur Tableau noir" subventionné par l'Etat	oui : bâtiments municipaux gratuits
Bulgarie	non	non	non	non	non
Chypre	non	non	Oui, il est possible de demander des subventions ponctuelles	non	Quelques villes financent quelques projets, ponctuels
Danemark	non	Oui : 300-400 k€ répartis entre 10-20 cinémas (max : 41.250 €)	Oui, pour des renovations : à hauteur d'1/3 si les collectivités financent aussi 1/3 20 projets par an, environ 300 K€	Oui, Sur des projets précis : 10-15 projets se partagent 3 à 400 K€ par an	Oui : Les collectivités locales possèdent des cinémas et/ou accordant des subventions pour des projets, des salles en crise, etc.
Ecosse	non	Système non structuré	Scottish Screen subventionnent 8 cinémas d'A&E	oui développé par les SS + divers organismes.	Implication forte des Villes, Arts Council, Loterie...
Espagne	non	non	non	non	Quelques cinémas municipaux + Cinéma AE géré par la cinémathèque
Estonie	non	non	oui : subvention sur investissements	non	Centres culturels ruraux
Finlande	TVA 8% Au lieu de 22%	oui : 69 des 220 cinémas maximum 5.000 €	non	Oui : KOULUKINO	10 centres régionaux de films + petits cinémas publics ruraux
France	TVA 5,5% Au lieu de 19,8% Taxe spéciale sur les tickets env. 11%	oui : 1,000 des 2,300 cinémas – en moy. 11.000 € jusqu'à 75,000 €	Oui : subvention sur investissements jusqu'à 40% du coût total	oui 7M€ pour 2M d'entrées sur les écoles	Cinémas municipaux Régulation des multiplexes Médiateur "arbitre" ADRC
Hongrie	non	oui : 1 M€ partagés entre 30 cinémas	Oui : subvention sur investissements jusqu'à 65% du coût total	Pas d'info	La majorité des cinémas art et essai sont gérés par les villes
Irlande	non	non	oui : Cultural Cinema Consortium	Pas encore de politique mais un comité de film pédagogique existe	Irish Film Institute dirige un cinéma d'A&E à Dublin
Italie	7% de crédit d'impôt pour les cinémas d'A&E	oui : Premio d'essai (5,000 € en moyenne) + "100 città" pour les petites villes (23,000 € chacun)	oui : prêt préférentiel pour les investissements	oui: AGISCUOLA	Peu de cinémas municipaux. Politique régionale active.

	Mesures fiscales	Système de soutien structuré aux cinémas	Soutien occasionnel aux cinémas d'A&E	Programmes nationaux écoles / cinémas	Implication publique directe dans la subvention et gestion des cinémas.
Lettonie	non	non	oui : projets financés par NFC, KKF et la ville de Riga	non	La majorité des cinémas d'A&E sont municipaux
Lituanie	Les cinémas à but non lucratif ne paient pas de TVA	non	très rare	Non mais la Ville de Vilnius donne de petites subventions	Sur les 33 cinémas : 2 dirigés par l'Etat 23 par les villes.
Malte	non	non	Uniquement au Cinéma A&E du centre Cavalier	non	non
Norvège	TVA 7% Au lieu de 25% Taxe spéciale de 2,5% sur le cinéma <u>ET SUR LE DVD</u>	Oui : 5 M€ de subvention à l'investissement, aux événements, à la distribution	Oui	Oui : 150.000 € pour financer des programmes d'éducation, des docs pédagogiques, etc.	Oui : 90% des cinémas sont gérés par des communes
Pays-Bas	TVA réduite	oui: 100 cinémas sur 240 (4 M€ au total)	Pas d'info	oui : NIF (institut hollandais des films d'éducation)	Pas d'info
Pologne	Pas d'info	Pas de système structuré (SKS commence à peine)	SKS, depuis 07/04, 230,000 € donnés à des projets.	SKS est le seul à soutenir des projets	Quelques cinémas municipaux + cinéma AE géré par la Cinémathèque
Royaume Uni	non	Oui, mais pas basé sur un schéma national global, mais repartit en plusieurs programmes distincts, tous financés par le UKFC :	- les Regional Screen Agencies financent des projets de "développement du public" - le Digital Screen Network finance l'achat de projecteurs numériques 2K ...	Pas de politique formalisée nationalement mais : - les RSA doivent soutenir des projets éducatifs - "Film Education" (financé UKFC / BFI) fournit des ressources pédagogiques et organise des événements nationaux	Oui : Gestion directe, subventions, aide en nature, etc. Par les collectivités locales.
Serbie	TVA 8% au lieu de 18%	Pas de système structuré	Uniquement aux Archives du Film Yougoslave	non	La grande majorité des cinémas A&E sont gérés par des communes
Suède	TVA à 5,5% au lieu de 25% Taxe spéciale sur le cinéma de 10%	Oui mais limité au soutien des films suédois dans les petites villes	oui: subvention des investissements jusqu'à 4,500€	Oui : à un niveau national, régional et local.	Implication forte des villes et régions + petits cinémas municipaux.
Suisse	non	Yes : "Prix Art & Essai" récompensant la qualité de programmation mais serait arrêté suite à l'entrée de la Suisse dans le Prog. Media en 2006.	non	Limité au soutien à des projets indépendants nationaux comme "La Lanterne Magique"	Limité au soutien aux festivals.

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES CINEMAS D'ART & D'ESSAI - CICAIE

Son histoire

La CICAIE a été créée en 1955 par les associations nationales art & essai d'Allemagne, France, Pays-Bas et Suisse. L'action collective et concertée de ces pionniers a permis l'émergence, dans chaque pays, d'un véritable marché pour le cinéma de qualité et de systèmes de soutien nationaux aux salles défendant ce cinéma "à risque".

La CICAIE est reconnue par le Conseil de l'Europe, elle siège au Bureau du Conseil International du Cinéma, de la Télévision et de la communication audiovisuelle (CICT - UNESCO) et de Media Salles, elle est membre de la Coalition pour la Diversité Culturelle depuis sa création en 2003.

Elle coopère avec Europa Cinemas ; elle est soutenue dans ses actions par l'UNESCO, les programmes MEDIA et EUROMED AUDIOVISUEL de l'Union Européenne, par le CNC (France), le FFA (Allemagne), la DGC (Italie), etc.

Sa vocation : un réseau de réseaux, et le trait d'union entre salles et festivals.

Aujourd'hui, la CICAIE regroupe 3.000 écrans, au travers de 7 structures nationales (France 1000 cinémas, Italie 400, Allemagne 300, Suisse 90, Hongrie 40, Belgique 15, Mexique 10), des salles individuelles dans une quinzaine d'autres pays, une vingtaine de festivals et plusieurs distributeurs art & essai.

Ses objectifs institutionnels

- Encourager le regroupement des cinémas Art et Essai, au niveau national et international.
- Agir auprès des autorités pour qu'elles soutiennent le cinéma d'Art et Essai.
- Favoriser la circulation des films de qualité de tous les pays dans tous les pays.
- Promouvoir par une action culturelle adaptée la diffusion de ces films afin d'en accroître l'audience et d'en inciter la production.

Ses actions de terrain

- La formation des futurs directeurs-programmateurs de salles art & essai, en Europe et partout dans le monde (plus de 200 professionnels formés de 2004 à 2006)
- La promotion des films des festivals vers les salles art & essai : dans ce but, la CICAIE remet chaque année des "Prix Art & Essai CICAIE – Cinédiversité" dans une dizaine de festivals.

Son poids : 100 millions de spectateurs en Europe

Dans les pays où le secteur art & essai est développé, il représente 10 à 25% de la fréquentation des cinémas. L'art & essai défend "le cinéma de qualité, sans frontières", même s'il est de fait majoritairement dédié aux productions et co-productions européennes. Les statistiques montrent que les salles art & essai représentent dans plusieurs pays jusqu'à 80% des spectateurs pour les films européens de qualité ; elles sont aussi le lieu naturel de découverte des cinémas africain, asiatique, latino-américain et "indépendant américain".

L'art & essai est donc (aussi) un marché, celui qui garantit au cinéma de qualité son principal débouché vers le public cinéphile.



CICAIE – 12 rue Vauvenargues, F-75018 Paris

T : +33 (0) 1 56 33 13 29

F : +33 (0) 1 43 80 41 14

cicae@art-et-essai.org

www.cicae.org